

BUAIS ET SON HISTOIRE



DES AFFAIRES DE CALVAIRES



C'est l'affrontement entre le curé et le maire de Buais. Le curé Sauvage, fatigué âgé de 58 ans qui officiait dans la paroisse de Buais depuis 1936, donna sa démission et quitta Buais en mai 1945 .Il fut remplacé par l'Abbé Victor Bienvenu qui prit ses fonctions le 17 juin 1945.

Le calvaire de la Billere.

Tout a commencé sous la cure de l'abbé Sauvage, qui avait des prétentions sur l'emplacement du calvaire de la Billiere et voulait en faire un calvaire paroissiale étant donné que l'ancien tombait en ruines et avait été élevé au titre paroissial sur un terrain privé appartenant à Mr Guesdon qui ce dernier vendit toute sa propriété ainsi que l'emplacement du calvaire à la famille Séquard, dont Adrien était le maire de la commune de Buais. Mr Séquard voyant l'ancien calvaire en état de ruines le fit remplacer par un neuf, mais conserva la croix de l'ancien calvaire. Il fut béni le 15 aout 1945 par l'Abbé Blandet, beau-frère de Mr

Séquard, curé de Muneville-sur-Mer en une cérémonie toute intime. Le sermon fut donné par l'Abbé Blandet.

Le calvaire du Bourg.

L'idée germa dans la tête de l'Abbé Bienvenu pendant la procession des rameaux qui s'étalait sur plus d'une heure allant de l'église au cimetière. L'érection d'un calvaire dans le bourg présentait l'avantage de raccourcir le temps de procession. Le curé proposa à la municipalité ce calvaire comme un monument de la guerre 39/40 commémorant la mort des 8 Buaisiens, mort pour la France ainsi que la reconnaissance pour le retour des prisonniers de guerre. Cette initiative privée avec offrandes privées sur un terrain privé faisant l'angle des routes de Savigny et de St-Hilaire-du-Harcouet, n'eut pas l'honneur de plaire au maire qui contrecarra ce projet, en faisant refuser la place par les Ponts et Chaussées. L'emplacement choisi appartenait à Jules Larouelle et Marcel Bizet, anciens prisonniers de guerre. Le curé s'entêta dans son entreprise et décida d'ériger le calvaire le 12 juin 1947 à la place de l'ancienne remise de la maison des sœurs. Ce fut la maison Philippe, de Landivy. Il fut béni le dimanche 3 août 1947 par le doyen du Teilleul. L'hostilité de la municipalité de la commune de Buais, priva le curé de certains dons et il dut emprunter à la caisse paroissiale. Le jour de la bénédiction du dit monument, le maire organisa après la première messe une contre-manifestation au monument aux morts pour fêter la libération de la commune. Il n'eut que 61 grandes personnes qui y participèrent alors que 900 personnes environ suivirent la procession qui les conduisirent au calvaire, organisée par le curé à la fin de la messe. Le calvaire et son édification couta 76, 822 francs. Le travail de maçonnerie a été offert par Jean Nourry, ancien prisonnier de guerre. Une souscription fut ouverte auprès des paroissiens.

.....

A propos des calvaires : A partir du IX siècle le Christ est représenté sur les croix. Aux Moyen Age, elles se multiplient en France, au bord des routes, aux carrefours des voies et dans les villages. La pluparts des croix que nous connaissons aujourd'hui ont été érigées dans la première moitié du 20^é siècle. On les assimile à des calvaires. Elles portent parfois l'inscription « INRI » ce qui signifie Jésus de Nazareth, roi des

Juifs. Normalement elles sont placées de telle sorte que le Christ regardent vers l'est c'est-à-dire vers Jérusalem. Les familles ne les ont pas érigées dans un but précis. Bien souvent elles évoquent un événement relatif à la vie paroissiale ou familiale, ou nombreux ceux qui sont érigés en action de grâce. Ces calvaires font partie de notre patrimoine.



Le calvaire à l'entrée de la route de la Billère.

Provenance. Mémorial de Buais, Evêché de Coutances.

Calvaire ; Web

Illustrations : photos de J-P Hamon

Mise en page par Jean-Pierre Hamon le 3 octobre 2019. Archives du moulin de Buais.